

# LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00  
CANADA ET ETATS-UNIS - 1.50 PAR AN.  
UNION POSTALE - - - - - FRS 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT"

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements. Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

## L'INSPECTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES

### Un appel au Bureau d'Hygiène

On a fait, il y a peu de temps, pas mal de bruit autour de deux saisies opérées par les inspecteurs du bureau d'hygiène.

Dans l'une de ces saisies, c'était des figues dans lesquelles on avait trouvé des vers. C'est chose commune— nous allions dire naturelle— que des vers dans les figues quand surviennent les chaleurs de l'été. Pour s'en débarrasser, on plonge les figues dans l'eau chaude, les vers viennent à la surface de l'eau d'où il est facile de les enlever. Cette opération terminée les figues peuvent subir la cuisson et être consommées sans le moindre danger.

Dans l'autre saisie, il s'agissait de conserves en boîtes; de plusieurs milliers de boîtes, ont dit les journaux. Qui n'a frémi d'horreur en songeant que chacune de ces boîtes pouvait, comme on l'a prétendu, empoisonner toute une famille. Or ce danger d'empoisonnement n'a existé que dans l'imagination de reporters avides de créer de la sensation. Le public n'a couru aucun danger car, si l'analyse a démontré que les conserves étaient d'une qualité inférieure, elles n'en étaient pas moins vendables et propres à la consommation.

Dans les deux cas on a fait de grands éloges du zèle déployé par les inspecteurs. Nous ne prétendons pas qu'ils ne remplissent pas leurs devoirs de leur mieux, cependant il est des occasions dans lesquelles on aimerait à leur décerner des éloges qui seraient mieux mérités que dans les deux circonstances que nous venons de rappeler.

"Le Prix Courant" s'est toujours élevé contre la mise en vente des produits malsains, dangereux, impurs, falsifiés ou altérés. A maintes reprises il a demandé une inspection rigoureuse des produits alimentaires et des peines sévères pour ceux qui contrairement à la loi re-

lative à la pureté et à la qualité des produits, nous ne dévierons pas de cette voie.

Nous signalerons aujourd'hui aux inspecteurs du bureau d'hygiène un fait d'une gravité exceptionnelle et peut-être aussi sans précédent à Montréal; qu'ils semblent complètement ignorer.

Voici le fait brutal:

Le 21 septembre dernier un incendie détruisait les magasins de la maison L. Chaput, Fils & Cie sur la rue de Brosselles et les assureurs commençaient vers le 8 octobre à opérer l'enlèvement des marchandises de toutes sortes qui n'avaient pas été complètement détruites par le feu. L'enlèvement de ces marchandises continue actuellement et tout ce qui sera ainsi sauvé des décombres sera vendu à l'encan.

Pour ceux qui, comme nous, passent journellement devant les ruines fumantes des anciens magasins de la maison L. Chaput, Fils & Cie, il est indéniable qu'on en enlève des marchandises absolument invendables, et qui, malgré le maquillage dont elles peuvent être l'objet par des experts *ad hoc*, offriraient un réel danger à ceux qui les consommeraient.

Nous ne signalerons aucune marchandise en particulier, mais nous invitons les inspecteurs à examiner avec le plus grand soin toutes les marchandises qui peuvent être affectées par l'eau et la chaleur et, par conséquent, par la fermentation et la décomposition qu'est susceptible de produire la réunion de ces deux éléments ou le séjour prolongé dans une atmosphère repoussante, puante.

Nous demanderons davantage dans l'intérêt de la santé publique; nous demanderons qu'un inspecteur soit désigné pour surveiller le travail de rafistolage, de maquillage des experts, afin que, quand viendra la vente, l'acheteur ne soit pas trompé par l'apparence et qu'il ait la conviction que le fond vaut autant que la surface.

## LEGUMES ET FRUITS EN BOITES

### Fruits Secs

Les tomates en boîtes sont à prix très fermes et on ne trouve rien à moins de \$1.25 la doz dans les bonnes qualités.

Il se vend actuellement des tomates américains à 21-2c. de moins par doz, mais la qualité en est d'ailleurs bien inférieure à celle des marques canadiennes; c'est d'ailleurs la dernière qualité des tomates américaines, la seule qui puisse être importée. Le fait qu'on importe des tomates à \$1.17 1-2c tient en échec les marchés d'Ontario et de Québec et les empêche de monter.

Nous avons dit précédemment que les empaqueteurs canadiens ne livrent que 55 p. c. des quantités de tomates indiquées dans les contrats passés avant le 30 juin, c'est dire que la marchandise sera rare et chère et que les stocks seront épuisés avant la prochaine récolte.

Le blé d'inde dont les livraisons par les empaqueteurs ont été de 75 p. c. des contrats se vend à \$1.20. Cet article n'a pas à redouter la concurrence des Etats-Unis, car le blé d'inde ne supporte pas la médiocrité et il ne saurait, en conséquence, y avoir une demande pour une qualité inférieure; le marché suivra donc son cours, sans qu'il ait à craindre la concurrence des importations américaines.

Sous le rapport des courtes livraisons, nous pouvons encore citer les asperges dans les légumes ainsi que les fraises et les groseilles dans les fruits en boîtes. Les empaqueteurs n'ont pas livré plus de 50 p. c. des contrats enregistrés avant le 30 juin pour ces conserves. On peut donc compter sur des prix très fermes également pour ces trois sortes de conserves.

La situation des fruits secs est généralement meilleure au point de vue des approvisionnements et des prix comparativement aux conserves en boîtes.

Les prix pour la plupart des fruits secs sont très abordables et à vrai dire, il n'y aura pas de rareté excessive dans aucune ligne en particulier, les récoltes